

DEPARTEMENT  
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**  
**Séance du mercredi 20 septembre 2023**

<b>Date de la convocation</b> 13/09/2023 <b>Date d'affichage</b> 13/09/2023 <b>Membres :</b> <b>En Exercice :</b> 15 <b>Présents :</b> 13 <b>Votants :</b> 14	<i>L'an deux mille vingt-trois et le vingt septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i>  <b>Présents :</b> Marie-Laure CAMBOULAS, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL <b>Représenté(e)s :</b> Françoise VIAROUGE par Véronique FILHOL <b>Excusé(e)s :</b> <b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Laure CAMBOULAS
--	--

**Objet: Utilisation salle des fêtes ou salle des associations par Mme Stéphanie Lange - DE\_20230920\_007**

Madame Stéphanie Lange sollicite le conseil municipal de Roussennac pour l'utilisation de la salle des fêtes ou la salle des associations de Roussennac dans le cadre de sa pratique professionnelle afin de pouvoir dispenser des cours de pilate. L'utilisation de celles-ci se fera le mardi soir en période hivernale.

Après avoir délibéré à son unanimité le conseil municipal de Roussennac décide de répondre favorablement à cette demande. En contrepartie, Madame Stéphanie Lange s'engagera à verser 10€/séance pour l'utilisation de celles-ci pour les frais de chauffage et électricité. Une convention d'utilisation sera signée par les deux parties.

**Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Sous-Préfecture  
le 25 septembre 2023  
et publication ou notification  
le 25 septembre 2023

Roussennac, le 25 septembre 2023.  
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance  
Marie-Laure CAMBOULAS

Le Maire  
Sébastien CAYSSIALS

